

PROTOCOLE COVID-19

En raison des risques liés à la propagation du Virus SRAS-Covid 2, le protocole qui suit est appliqué pour la société ARMOR 2AD et concerne les SAAD de façon générale qui de par leur activité se retrouvent confrontés à un public vulnérable qui retient une attention tout à fait particulière.



A CHAQUE INTERVENTION :

- Le change des draps de lit est obligatoire
- Le change des serviettes éponges ainsi que les gants de toilettes aussi.
- La désinfection du lit et des armatures (surfaces de contacts tactiles) sont systématiques.
- Les désinfections de la chaise de douche, des sols, des poignées de fenêtre, des surfaces de contact (plan de travail, poignées de frigo et lave-vaisselle) sont également systématiques.
- La désinfection des courses est systématique (venant d'un lieu public, elles sont susceptibles de véhiculer le virus, qui pour information, **peut vivre 24 heures et plus sur les emballages**)
- La désinfection des appareils de transport (verticalisateur, fauteuil roulant ainsi que leurs télécommandes) sont obligatoires
- Les téléphones doivent être désinfectés à la lingette également.

Les auxiliaires de vies de notre société sont dans l'obligation de porter les équipements de sécurité (gants à usage unique, masques, sur-blouses et charlottes). Utilisation du protocole de lavage des mains systématique, à l'aide de solutions savonneuses et de gel hydro alcoolique.

Plus le nombre d'intervenants est élevé, plus le risque est élevé.

Ces recommandations viennent du protocole que l'ARS a élaboré de façon à briser la chaîne de transmission.

Remarque importante : Le virus circule dans les deux sens, ce n'est pas parce qu'une personne n'est pas infectée qu'elle ne risque rien. Le virus peut être apporté de l'extérieur chez le bénéficiaire.



Le directeur, Emmanuel CHRISNACH